

**DÉPARTEMENTS
DE LETTRES MODERNES
ET
LETTRES CLASSIQUES**

**Licence de Lettres
(Modernes ou Classiques)
LMC**

**LIVRET DES ENSEIGNEMENTS
2020-2021
Partie 1 : introduction**

Lieu des enseignements :

Campus Carlone
*98 boulevard Edouard Herriot,
B.P. 3209
06204 Nice Cedex 3*

SOMMAIRE DE LA PARTIE INTRODUCTIVE

SOMMAIRE	2
<i>A SUIVRE (voir fichiers suivants)</i>	2
<i>OFFRE DE FORMATION L1-L2-L3 : STRUCTURE</i>	2
<i>DESCRIPTIFS DES COURS L1S1-L1S2-(...)-L3S5-L3S6</i>	2
<i>ANNEXES</i>	2
PETIT GLOSSAIRE	3
INFORMATIONS GENERALES	6
Contacts – Ressources – Vie étudiante – Organisation des études	6
Responsables pédagogiques Licence Lettres -----	6
Gestionnaires administratifs Licence Lettres -----	6
Direction des Départements de Lettres Modernes et Lettres Classiques -----	6
Sections (pour information) -----	6
Étudiants étrangers : où s'adresser ? -----	6
Quand et comment contacter ? -----	6
Liens internet -----	7
Adresse électronique personnelle : « Sesame » -----	7
L'ENT, un peu plus de détails. -----	7
Bibliothèque universitaire (BU) -----	7
Centre de Ressources en Langues (CRL) -----	8
Vie étudiante, Fonctionnement de la faculté -----	8
Organisation des études et examens : Quelques éléments d'information -----	8
Calendrier des enseignements (semestres impairs)	11
LES PARCOURS DE LA LICENCE DE LETTRES	12
PRE-RENTREE ET RENTREE	13
Pour les étudiants de L2/L3	13
Pour les étudiants de L1	13
Récapitulatif des réunions	13
DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS	14
PEDAGOGIQUES	
Descriptifs, mode d'emploi	14
Inscriptions pédagogiques : à quoi dois-je m'inscrire ?	14
En L1 -----	14
En L2 -----	14
<i>En L2S4 -----</i>	15
En L3 -----	15
<i>Dans le parcours Lettres-Lettres -----</i>	15
<i>Dans le parcours continuum 1D -----</i>	15
<i>Dans le parcours continuum 2D -----</i>	16

A SUIVRE (voir fichiers suivants)

Offre de formation L1-L2-L3 : structure

Descriptifs des cours L1S1-L1S2-L2S3-L2S4-L3S5-L3S6

Annexes

PETIT GLOSSAIRE

(Pour servir à la lecture des pages qui suivent)

Bonus engagement : les étudiant(e)s peuvent choisir de s'inscrire dans une des actions proposées par la faculté (engagement auprès d'associations à caractère social ou culturel, participation à l'organisation d'événements – etc.) et bénéficier, s'ils/elles remplissent correctement la mission qui leur a été confiée, d'un bonus de 0,25 points sur leur moyenne finale. Une page dédiée permet de s'informer sur les missions disponibles. Bonus engagement et bonus sport* sont cumulables en Licence.

Bonus sport : les étudiant(e)s peuvent choisir de s'inscrire dans une des activités proposées par le service des sports et bénéficier, s'ils/elles font un nombre d'heures suffisant de pratiques et remplissent les conditions complémentaires demandées, d'un bonus de 0,25 points sur leur moyenne finale. Une page dédiée permet de se renseigner. Bonus sport et bonus engagement* sont cumulables en Licence.

Champ LLAC : le campus Carlone est divisé en deux champs principaux d'étude : le champ LLAC et le Champ SHS. LLAC signifie Lettres, Langues, Arts et Communication. Le champ LLAC intègre donc l'ensemble des disciplines qui peuvent relever de ce champ : études littéraires, études orientées LVE (LLCE ou LEA), études en Arts (danse, musique, théâtre), études en information & communication. Des disciplines comme les SDL et la Philosophie sont à l'interface des champs LLAC & SHS. Certaines double Licence réunissent les objets de plusieurs champs, dont la Licence Histoire-Lettres.

Champ SHS : SHS signifie Sciences humaines et sociales. Le champ SHS intègre notamment l'Histoire, la géographie, la sociologie, l'ethnologie, l'anthropologie.

Compétences transversales (CT) : il s'agit d'une série de compétences qui sont devenues obligatoires dans toutes les formations de Licence de l'Université : compétence en LV étrangère, compétences en français (maîtrise de la langue et compétences rédactionnelles), compétences numériques (maîtrise des outils informatiques d'usage commun), compétences informationnelles (maîtrise de la recherche d'information), compétences pré-pro (capacité à réfléchir sur son parcours et à préparer son insertion professionnelle). Pour chacune, une progression est organisée sur les trois années de Licence. Certaines compétences, comme la LVE, sont présentes à tous les semestres. D'autres n'apparaissent qu'à quelques reprises.

Continuum 1D : continuum premier degré. Il s'agit d'un parcours*, proposé dès le S3, d'abord sous forme d'option, qui permet de se préparer progressivement au métier d'enseignant du premier degré (professeur des écoles) et de se préparer à l'entrée en Master MEEF 1D, le master qui forme les futurs professeurs des écoles et prépare au concours du CAPES 1D. Attention : le choix du continuum 1D facilite l'accès à ce Master mais ne le rend pas automatique, le Master MEEF 1D étant assez sélectif.

Continuum 2D : continuum second degré. Il s'agit d'un parcours*, proposé dès le S4, d'abord sous forme d'option, qui permet de se préparer progressivement au métier d'enseignant du second degré en Lettres (professeur des collèges / lycées) et de se préparer à l'entrée en Master MEEF 2D, le master qui forme les futurs professeurs des collèges/lycées et prépare au concours du CAPES 2D.

EUR (pour information) : Les EUR ou Écoles Universitaires de Recherche s'occupent plus particulièrement des niveaux Master-Doctorat et de la Recherche. Les formations et laboratoires de Lettres sont surtout associées à l'EUR CREATES, même si certains laboratoires associés aux formations de Lettres ont une double affiliation.

Gestionnaire administratif : c'est la personne à contacter lorsque vous avez un problème d'IA*, d'IP*, de relevé de notes, de diplôme, etc. En bref, pour tout ce qui concerne le suivi administratif de vos études.

Inscription administrative (IA) : c'est l'inscription qui vous permet d'être considéré(e) comme étudiant(e) de l'université dans une formation donnée. Elle se déroule en premier. Cette inscription administrative a un coût, qui peut être réduit pour les étudiant(e)s boursiers. C'est pour cette inscription que vous devez fournir certaines pièces. Elle est depuis quelques années en grande partie dématérialisée. Les étudiant(e)s doivent cependant se rendre à l'Université pour récupérer leur carte d'étudiant.

Inscription pédagogique (IP) : cette inscription est tout aussi obligatoire que la précédente. Une fois inscrit à l'université dans une formation, il vous faut encore faire la liste des cours que vous suivez (certains sont obligatoires, certains sont au choix) afin d'établir votre contrat pédagogique. C'est cette IP (qui se fait également en ligne) qui vous permet de figurer sur les listes de vos enseignants comme inscrit(e) au cours et surtout de recevoir une évaluation pour votre cours. Faute d'IP correcte, vous serez automatiquement noté(e) absent(e) par le système informatique. L'IP se fait plus tard que l'IA*, dans une période très restreinte entre les réunions de pré-rentrée et la/les premières semaines de cours. Le calendrier des IP est déterminé chaque année par la scolarité.

Laboratoires : la grande majorité de vos enseignants sont des enseignants-chercheurs. A côté de leur activité d'enseignement, ils font des recherches et publient leurs résultats. Celles-ci peuvent d'ailleurs nourrir leurs cours. L'adossé aux laboratoires devient fondamental en Master, mais les étudiants doivent avoir un premier aperçu de cette vie de la recherche dès la Licence, notamment en L3. Les enseignants-chercheurs de Lettres sont principalement rattachés à quatre laboratoires : CTEL, BCL, CEPAM, LIRCES.

Lettres - Lettres : il s'agit du 3^e parcours* de L3, parcours général qui se caractérise par le maintien d'une ouverture maximale (pas de préprofessionnalisation pour aller vers l'enseignement) et peut conduire à d'autres débouchés.

Mention : la mention est le domaine dans lequel vous avez choisi de faire vos études (mention Lettres)

MESR : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. L'association d'enseignement supérieur et de recherche est importante. En effet, l'ES se caractérise par un enseignement en tout ou partie appuyé sur la recherche.

Parcours : un parcours permet de donner une orientation particulière à votre Licence (ici de Lettres). Les parcours commencent à se mettre en place en L2 sous forme d'option, avant de devenir des parcours à part entière en L3. Dans tous les cas, vous serez titulaire d'une Licence de Lettres, mais avec telle ou telle coloration particulière.

Portail : l'organisation des études de Licence en portail est la conséquence de la dernière loi mise en place par le MESR. Les portails visent à permettre aux étudiant(e)s de découvrir au moins une autre discipline que celle(s) de leur mention* (dans les UED d'ouverture puis les UEA d'ouverture) et de se réorienter s'ils le veulent. Après le S4, on considère que les étudiant(e)s ont fait leur choix définitif. L'organisation en portail disparaît donc. En outre, pour les étudiant(e)s qui savent très précisément ce qu'ils souhaitent faire, une spécialisation est possible via les parcours* professionnalisants comme les continuums 1D/2D ou via le remplacement de l'UEA d'ouverture par une UEA supplémentaire dans la mention (S3 ou S4 selon les cas).

Responsable pédagogique : le responsable pédagogique est un des enseignants de la formation, qui est en charge du suivi de la promotion. Il assure sa viabilité en termes d'organisation d'ensemble, d'EDT, de gestion des difficultés rencontrées (étudiants-enseignants), de contacts avec les étudiants, etc. Il est en contact permanent avec le gestionnaire administratif*.

Sections : les sections sont des sous-divisions d'un Département. Elles représentent différentes spécialités. En Lettres Modernes, les trois sections représentent les trois spécialités qui forment le cœur de la mention : littérature française, littérature comparée, langue française. Les enseignants responsables de section organisent chaque année la répartition des enseignements dans leur spécialité. Ce ne sont pas les interlocuteurs privilégiés des étudiants.

UE : unité d'enseignement. Une UE peut être constituée d'un nombre variable de cours. Elle donne lieu à l'obtention d'ECTS, qui sont reconnus dans tout l'espace de l'union européenne. Une UE peut être composée d'un ensemble de cours obligatoires (ECUE) ou d'une liste de cours avec choix ou de plusieurs blocs au choix mais comprenant chacun des cours obligatoires (dans le bloc choisi), etc.

UED : UE* découverte. En L1, des UE découvertes vous permettent d'approfondir les connaissances dans votre mention, d'aborder un autre pan des études dans votre mention, de découvrir une autre mention.

UEA : UE* approfondissement. En L2, des UE d'approfondissement permettent la poursuite de ce que vous avez entamé en L1 avec les UED. Certaines UEA sont orientées vers l'approfondissement dans votre mention, certaines UEA sont orientées vers un approfondissement dans une autre mention (préférentiellement, la même que celle que vous aviez choisie en L1 en UED d'ouverture).

INFORMATIONS GENERALES

Contacts – Ressources – Vie étudiante – Organisation des études

Responsables pédagogiques Licence Lettres

L1-L2 : Mme Isabelle VEDRENNE-FAJOLLES
Isabelle.VEDRENNE-FAJOLLES@univ-cotedazur.fr

L3 et Mention : Mme Stéphanie LE BRIZ
stephanie.LE-BRIZ@univ-cotedazur.fr

Informations spécifiques Lettres classiques : M. Giampiero SCAFOGLIO
Giampiero.SCAFOGLIO@univ-cotedazur.fr

Gestionnaires administratifs Licence Lettres

Gestionnaire administrative Licence Lettres : Mme Pascale TACCONI

Contact : <http://gipi-form-sco.unice.fr>

Boîte aux Lettres, en salle des professeurs

! Le bureau se situera toujours dans le bâtiment H, mais déménage en H005

Heures d'ouverture du secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h15 et de 13h30 à 16h15 – Fermé le mardi après-midi (sous réserve de modifications à la rentrée)

Direction des Départements de Lettres Modernes et Lettres Classiques

Directrice du département de lettres modernes : Mme Sylvie BALLESTRA-PUECH

Mail : Sylvie.PUECH-BALLESTRA@univ-cotedazur.fr

Directeur du département de lettres classiques : M. Giampiero SCAFOGLIO

Mail : Giampiero.SCAFOGLIO@univ-cotedazur.fr

Tél. : 04 93 37 53 37

Sections (pour information)

Le département de Lettres Modernes comprend trois sections :

-Littérature française (responsable : Mme Hélène BABY : Helene.BABY@univ-cotedazur.fr)

-Littérature générale et comparée (responsable : M. Patrick QUILLIER : p.quillier@orange.fr)

-Langue française (responsable : Mme Isabelle VEDRENNE-FAJOLLES : Isabelle.VEDRENNE-FAJOLLES@univ-cotedazur.fr)

Le Département de Lettres Classiques ne comprend pas de sections.

Étudiants étrangers : où s'adresser ?

Pour toute information et notamment pour leur IP, les étudiants étrangers doivent s'adresser au bureau des Relations internationales : bâtiment H, 1^{er} étage, 126b (sous réserve de déménagement à la rentrée)

Pour des conseils spécifiques, ils doivent s'adresser à leurs coordonnateurs (Université d'origine & coordonnateur niçois).

Quand et comment contacter ?

Avant de contacter gestionnaires administratifs, responsables pédagogiques ou directeurs/trices de Département, veuillez à bien prendre connaissance des messages reçus, des documents envoyés et à vérifier les différents sites internet de l'université, notamment le site du campus Carlone où figurent la plupart des actualités qui peuvent vous concerner. En agissant ainsi, vous épargnez des personnes souvent surchargées de travail et vous gagnerez en autonomie, ce qui est aussi important pour de jeunes adultes. Bien entendu, si un problème ne trouve pas sa solution une fois lues les informations disponibles, ou si les informations mises à votre disposition vous semblent peu compréhensibles, nous restons à votre disposition.

Liens internet

Les liens sont classés du plus utile (pour un étudiant de Licence) au plus général. Les liens *infra* ont été vérifiés pendant l'été 2020 et sont encore valables. Des mutations d'adresse sont envisageables au cours de l'année universitaire.

- Onglet des Départements de Lettres Modernes et Lettres Classiques :

<http://unice.fr/faculte-des-lettres-arts-sciences-humaines/departements/langues-lettres-arts-communication/licences/lettres-modernes-classiques>

A consulter surtout pour la présentation, les documents à télécharger sur la droite (livret des enseignements, notamment) et pour l'onglet contact. Pour le reste, des mises à jour sont en attente.

- Adresse électronique du campus Carlone : <http://unice.fr/faculte-des-lettres-arts-sciences-humaines>

A consulter surtout pour les actualités, les informations sur la vie de l'université, et en particulier les informations mises en ligne par la scolarité (info sur les inscriptions, les examens, etc).

- Pour les étudiants de L1 : <http://unice.fr/faculte-des-lettres-arts-sciences-humaines/premiere-annee>

Un lien spécifique a été créé pour faciliter l'intégration des étudiants de L1. Toutes les informations utiles y sont normalement regroupées.

- Onglet de la scolarité : <http://unice.fr/faculte-des-lettres-arts-sciences-humaines/scolarite>

Vous y trouverez toutes les informations utiles sur le fonctionnement d'une scolarité à l'université : voir infra Vie étudiante, fonctionnement de l'université.

- Adresse électronique de l'université : <http://univ-cotedazur.fr/>

Utile notamment pour s'informer sur les poursuites d'étude.

Adresse électronique personnelle : « Sesame »

Les étudiants doivent demander une adresse électronique auprès du centre de ressources informatiques.

Lien internet (à jour été 2020) : <https://sesame.unice.fr>

Les étudiants reçoivent à leur inscription un code sesame qui leur donne accès à l'Espace Numérique de Travail (ENT), où ils trouvent les informations importantes, et les documents ou cours mis à leur disposition par les enseignants sur Moodle.

Les adresses @etu.univ-cotedazur.fr peuvent être basculées sur les adresses personnelles, mais les étudiants sont invités à utiliser leur adresse institutionnelle et à la consulter régulièrement, car les informations collectives passent par les listes de diffusion internes.

L'ENT, un peu plus de détails

L'Université de Nice Sophia-Antipolis met à disposition de ses étudiants et de son personnel un espace numérique de travail (ENT).

Toutes les informations concernant votre scolarité sont affichées ou transmises par l'ENT. Vous pouvez également y vérifier vos inscriptions pédagogiques afin de savoir quels examens vous devez passer.

Ainsi, c'est dans votre ENT que vous trouverez, rassemblés :

- un espace personnel : votre dossier, vos contrats pédagogiques, vos plannings d'emploi du temps, votre espace de stockage, vos listes de diffusion,
- l'accès aux ressources documentaires (*Service Commun de la Documentation - SCD*)
- l'outil Moodle – plateforme pédagogique en ligne (*Service TICE*) : cette plateforme est pour certains enseignements un support très important (cours, exercices, dépôt de devoir, etc).
- l'accès au bureau virtuel
- le bureau d'assistance en ligne
- les flux d'informations personnalisés
- l'annuaire de l'université

Son accès est soumis à authentification, gage de sécurité et de confidentialité.

Bibliothèque universitaire (BU)

Située à gauche du campus central, la B.U. est un lieu de travail et de documentation destiné aux étudiants de tous les Départements, qui peuvent consulter ou emprunter des ouvrages, consulter les banques de données et internet.

Il est vivement recommandé aux étudiants de se rendre à la bibliothèque régulièrement, de se familiariser avec les lieux et de prendre l'habitude d'y consulter les ouvrages dès la première année. La lecture personnelle est un complément indispensable aux cours.

Lien internet (à jour été 2020) : <https://bu.univ-cotedazur.fr/fr>

Centre de Ressources en Langues (CRL)

de 9h à 18h sur les sites de :

Carlone : H228 SJA2 : 3B16 Trotabas : 426

Après une évaluation initiale de votre niveau en langue, vous construisez votre propre parcours de mobilité en allemand, anglais, espagnol ou italien.

Le travail s'effectue en **apprentissage semi-dirigé** à partir de ressources disponibles en Centre et/ou à distance (papier, audiovisuel, numérique). Vous participez à des **ateliers thématiques** de conversation, avez la possibilité de nouer un « **tandem** » avec un étudiant natif, etc. En permanence, vous êtes accompagné par un moniteur en langues qui vous guide dans vos choix et répond à vos interrogations spécifiques.

Lien internet (à jour été 2020) : <http://www.unice.fr/sc/crl/>

Vie étudiante, Fonctionnement de la faculté

Pendant votre cursus de Licence, vous pouvez choisir de faire un ou plusieurs **stages** (obligatoires ou non dans la maquette).

Vous avez aussi la possibilité d'interrompre vos études pendant un semestre ou un an, en étant de droit réintégré. C'est ce qu'on appelle la **césure**. Elle est octroyée aux étudiants sur dossier (séjour linguistique à l'étranger, service civique, période de salariat pour raison financière ou pour « tester » un débouché professionnel, motif familial personnel, etc.). ! Les dates de dépôt de dossier sont très contraintes.

Enfin, vous pouvez partir en **séjour Erasmus à l'étranger** (dans ce dernier cas, l'interlocuteur privilégié est le bureau des relations internationales, en H126b, sous réserve de déménagement), pour un semestre ou un an.

L'université met aussi à votre disposition un certain nombre de **services (bureau d'aide sociale, médecine universitaire, service pour les étudiants souffrant d'un handicap, prise en compte du statut de sportif de haut niveau, bureau d'information et d'orientation, tremplins stages et emplois, formation à l'entrepreneuriat et soutien aux étudiants porteurs de projet)**

L'université propose des activités, dont certaines peuvent entrer dans le cadre de vos études en tant que bonus, etc. (**événements festifs, sport, culture, formation à l'écologie, engagement solidaire, etc.**).

Soyez attentifs à toutes ces informations. Certains événements ont lieu sur le campus Carlone. Mais n'oubliez pas les autres Campus : Saint Jean d'Angély pour les tremplins stages-emplois, Valrose pour certains événements festifs, pour la médecine universitaire et pour certains services centraux, la maison de l'étudiant proche de Saint Jean d'Angély, etc.

Voir les pages (vérifiées à l'été 2020)

<http://web.univ-cotedazur.fr/fr/vie-de-campus/campus#.XzLPOxMzZQI> (onglet Vie de campus, voir notamment tout ce qui concerne le sport, l'engagement, la culture, etc.)

<http://unice.fr/faculte-des-lettres-arts-sciences-humaines/international/partir-etudier-a-letranger>

<http://unice.fr/faculte-des-lettres-arts-sciences-humaines/scolarité>

Sur cette dernière page, vous trouverez les onglets suivants : MCC ; Calendrier des examens ; Résultats et diplômes ; Stages ; Aides financières ; Dépôts de sujets (Stage/Master) ; Année de césure ; Calendrier universitaire ; règlement intérieur du Campus ; contact ; Info sur les UE de compétences transversales ; étudiants en situation de handicap ; Santé, sport et culture.

Pour les étudiants de L2, lien vers les UE approfondissements des portails.

Organisation des études et examens : Quelques éléments d'information

L'inscription administrative est annuelle ; mais l'inscription pédagogique dans les UE doit être refaite à chaque semestre.

Au sein d'un parcours de formation (L1/L2/L3), les UE sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu **10/20**. De la même façon, les UE sont composées d'unités d'enseignement (ECUE) capitalisables dès lors qu'elles sont validées.

L'acquisition de chaque UE emporte l'acquisition des crédits européens (ECTS) correspondants. Chaque UE est affectée du nombre de crédits nécessaire pour totaliser **30 ECTS par semestre**. La Licence donne donc 180 ECTS.

La compensation est organisée de la manière suivante :

Chaque UE est affectée d'un coefficient et d'une valeur en ECTS ; l'échelle des valeurs en ECTS est identique à celle des coefficients.

Un diplôme s'obtient soit par acquisition de chaque UE constitutive du parcours correspondant, soit par application des modalités de compensation entre unités d'enseignement. Un diplôme obtenu par l'une ou l'autre voie confère la totalité des crédits européens prévus pour le diplôme.

La **compensation** est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients.

Plusieurs types de compensation automatique existent :

- à l'année, entre les semestres (dès la 1^{ère} session)
- à l'intérieur du semestre, entre les UE
- à l'intérieur des UE, entre les ECUE

Attention, cette compensation devient définitive au bout de 5 jours : si l'étudiant veut y renoncer (par exemple pour rattraper une ECUE non validée en 1^{ère} session), l'étudiant doit le signaler officiellement par écrit. Sinon, l'étudiant admis par compensation n'a plus rien à repasser, même les UE non acquises, et il se voit attribuer 30 crédits par semestre (même acquis par compensation).

2^e session : inversement, **l'étudiant non admis doit représenter les ECUE non acquises** constitutives des UE auxquelles il est ajourné. **L'absence aux épreuves de rattrapage dans ce cas équivaut à la note zéro** dans le calcul de la moyenne. **En aucun cas, la note obtenue lors de la 1^{ère} session ne sera reportée à la 2^e session.**
Compensation entre les sessions : Les meilleures moyennes obtenues aux différentes sessions pourront se compenser entre elles pour chacune des trois années de Licence.

**Extraits de la réglementation des examens
 (Version la plus récente, amendée par le Cac UCA du 02/06/2020)**

2.1. CONTROLE TERMINAL : ORGANISATION DES ÉPREUVES

(...)

L'étudiant doit se présenter au minimum 30 minutes avant le début de chaque épreuve. Ce temps est nécessaire à la bonne organisation des formalités de contrôle d'identité, d'émargement et au bon déroulement de l'épreuve.

Il doit se munir de sa carte d'étudiant (ou pièce d'identité officielle avec photographie), et du seul matériel autorisé pour l'épreuve (code civil, calculatrice, ordinateur, tablette, etc.).

Pour qu'il soit clairement identifiable, l'étudiant doit avoir le visage découvert : dès la phase de contrôle d'identité et pour toute la durée de l'épreuve, il ne doit avoir, ni le regard dissimulé, ni les oreilles recouvertes, devant ainsi ôter foulard, bandeau, chapeau, casquette ou tout accessoire susceptible de constituer une entrave.

Le manquement à ces obligations constitue un trouble au bon ordre susceptible d'être inscrit sur le PV de déroulement d'épreuve et/ou d'incident et pouvant donner suite à une sanction disciplinaire.

2.2. CONTRÔLE TERMINAL : ACCÈS AUX SALLES D'EXAMEN ET LANCEMENT D'ÉPREUVE

(...)

Les surveillants n'admettent ni les retardataires (= ceux qui arrivent après la distribution / l'annonce des sujets), ni les étudiants ne figurant pas sur la liste d'émargement. Mention en est portée sur le procès-verbal de déroulement de l'épreuve.

Pour les épreuves orales, l'enseignant fait émarger l'étudiant sur la liste de présence après vérification de son identité.

L'étudiant doit poser son sac et ses effets personnels à l'endroit indiqué par les surveillants. Les téléphones et autres objets connectés doivent être éteints et demeurer dans les sacs. Dans toutes hypothèses, l'usage de n'importe quelle fonction, y compris l'horloge, du téléphone ou tout objet connecté est strictement interdit et constitutif d'une présomption de fraude.

L'étudiant doit s'installer à la place prévue par le service organisateur de l'épreuve ou celle indiquée par le surveillant ; à défaut, il sera signalé comme incident sur le procès-verbal de déroulement de l'épreuve.

L'épreuve débute quand tous les sujets et copies d'examen ont été distribués. La composition anticipée est constitutive d'une suspicion de fraude, passible de la section disciplinaire.

2.3. CONTRÔLE TERMINAL : LA SURVEILLANCE D'EXAMEN

(...)

Les surveillants rappellent les règles de bienséance à respecter puis distribuent ou dictent le sujet en rappelant aux étudiants l'interdiction d'apposer le moindre signe distinctif sur leur copie et l'obligation d'écrire au stylo pour les épreuves où la remise de copies papier est requise. L'épreuve débute quand tous les sujets et copies d'examen ont été distribués. La composition anticipée est constitutive d'une suspicion de fraude. Le matériel autorisé peut être contrôlé à tout moment par les surveillants de l'épreuve, y compris de façon aléatoire.

Sortie provisoire et définitive

	Durée inférieure ou égale à 1 heure	Durée supérieure à 1 heure
Sortie provisoire	Sortie provisoire interdite	Autorisée par le surveillant
Sortie définitive	Sortie définitive Possible au bout d'1/3 du temps de l'épreuve	

Lors des sorties de salles provisoires, les étudiants sont obligatoirement accompagnés.

Pour les concours et examens nationaux, les sorties sont régies par une réglementation interne plus spécifique et seront rappelées par les surveillants de l'épreuve.

3. DEROULEMENT DES EXAMENS EN CONTRÔLE CONTINU

L'ensemble des dispositions relatives au contrôle terminal peut s'appliquer au contrôle continu. Cependant, dans le cadre du contrôle continu, il n'y a pas d'affichage ni de convocation. Dans cette hypothèse, **l'enseignant se rapproche de la scolarité afin d'obtenir les listes des étudiants et les procès-verbaux de déroulement d'épreuves.**

Il appartient aux surveillants de procéder à la vérification de l'identité des étudiants et de faire appliquer les règles propres à l'épreuve de son enseignement.

Si les modalités de contrôle de connaissance le prévoient, l'assiduité peut avoir un impact sur la notation.

4. TROUBLES AU BON DEROULEMENT D'EPREUVES ET ANNULATION D'ÉPREUVE

4.1. EN CAS DE TROUBLE AU BON DEROULEMENT D'EPREUVES

En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude aux examens ou concours, le surveillant responsable de la salle prend toutes mesures pour faire cesser la fraude ou la tentative sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des candidats.

Les cas de substitution de personnes ou de troubles affectant le déroulement des épreuves justifient l'expulsion de la salle de composition.

Dans les autres situations, et même si une tentative de fraude, voire un flagrant délit de fraude sont établis, il faut laisser composer les candidats incriminés dès lors qu'il a été possible de prendre les mesures pour faire cesser la fraude (confiscation de brouillon, de téléphone, séparation des étudiants), sans apposer de signe distinctif sur la copie. La copie sera notée comme toutes les autres par l'enseignant selon sa valeur intrinsèque.

S'il estime que le comportement de l'étudiant donne lieu à la saisine de la section disciplinaire, le surveillant saisit les pièces ou matériels permettant d'établir ultérieurement la réalité des faits. Il dresse et signe un procès-verbal contresigné par les autres surveillants et par le ou les auteurs de la fraude ou tentative de fraude. La constatation des faits est indispensable car elle seule permettra de refuser l'admission du candidat.

Le président du Jury, via les directeurs d'UFR, doit immédiatement saisir le président de l'université afin que celui-ci engage une procédure disciplinaire. Le PV est remis au service scolarité qui fera le lien. Dans l'attente de la décision de la section disciplinaire de l'université, la copie doit être corrigée dans les mêmes conditions que celles des autres candidats. Le Jury ne peut en aucun cas modifier une note en raison d'un soupçon de fraude, et délibère normalement.

Les poursuites disciplinaires ne font pas obstacle à ce que soient engagées des poursuites pénales sur le fondement de la loi du 23 décembre 1901 réprimant les fraudes dans les examens et concours publics.

L'enseignant remettra ce PV à l'administration de sa composante.

L'administration se charge de remettre aux surveillants les pièces nécessaires au bon déroulement de l'épreuve. Elle transmet à la section disciplinaire tous les documents nécessaires à l'étude du dossier (PV, copie de l'étudiant soupçonné de fraude, copie du sujet, liste d'appel de l'épreuve concernée et pièces saisies). Les notes et résultats du candidat ne sont publiés qu'à l'issue des délibérations de la section disciplinaire.

Le présent point s'applique sans exception, aux épreuves de contrôle continu.

4.2. ANNULATION D'ÉPREUVE

Une épreuve peut être annulée avant, pendant ou après son déroulement par le Président du Jury ou par le Directeur de composante, en cas de manquements aux règles d'organisation :

- connaissance anticipée du sujet
- absence des enseignants en charge de la surveillance de l'épreuve,
- perte de copie(s) par le correcteur ou l'administration lorsque la présence et la composition du (des) candidat(s) est avérée par le PV d'épreuve et son émargement,
- irrégularité, de fraude ou de tentative de fraude sanctionnée par la section disciplinaire de l'université,
- force majeure ou tout événement à l'appréciation du Président de Jury ou de son représentant ou du Directeur de composante.

Dans ces hypothèses, l'épreuve fait l'objet d'une réorganisation en respectant un délai de 7 jours entre l'affichage des informations relatives à l'organisation de l'épreuve de remplacement, et le déroulement de l'épreuve elle-même.

Il est exclu pour les enseignants d'attribuer une note identique à tous les étudiants pour « neutraliser » l'épreuve frappée de nullité. La réorganisation d'épreuve nécessite la rédaction d'un nouveau sujet.

L'administration doit veiller à informer l'ensemble des étudiants des nouvelles dates d'épreuves, en les incluant si possible au sein du calendrier universitaire. L'étudiant est tenu de se présenter à la nouvelle date d'examen communiquée par l'administration (affichage et/ou dossier web).

5. RÉSULTATS DES EXAMENS

5.1. CORRECTION DES COPIES ET TRAITEMENT DES NOTES

(...)

Pour l'ÉTUDIANT : Dans le cas où il y a anonymat, les copies ne doivent comporter aucun signe distinctif.

Dans le cas contraire, elles ne sont pas corrigées. Les notes attribuées par le jury deviennent définitives dès la phase de délibération. En conséquence, les notes communiquées avant les délibérations sont indicatives et non officielles.

5.2. LES DÉLIBÉRATIONS

A l'issue de la délibération, aucune modification ne pourra être apportée par quiconque sur le procès-verbal excepté en cas d'erreur matérielle (report, calcul de notes). La modification d'une note dûment constatée par le président de Jury fait l'objet d'un procès-verbal rectificatif signé par le Président du Jury, le Directeur de la composante et l'enseignant concerné par l'épreuve. Un PV rectificatif sera nécessaire avant toute modification.

(...)

Pour l'ÉTUDIANT : A l'issue de la délibération, aucune modification n'est admise sauf en cas d'erreur matérielle de report de notes ou de calcul dûment constatée par le président de Jury. La décision du Jury, créatrice de droits, peut être remise en cause, par les usagers et pour illégalité uniquement, dans un délai de deux mois après affichage des résultats.

5.3. COMMUNICATION DES RÉSULTATS

(...)

Pour l'ÉTUDIANT : La publication des résultats se fait par voie d'affichage et/ou par mise en ligne.

L'étudiant peut avoir accès au détail de ses notes sur son ENT et solliciter l'édition d'un relevé de notes officiel auprès des secrétariats pédagogiques ou de scolarité.

5.4. CONSULTATION DES COPIES

La consultation des copies est encadrée dans un délai de 15 jours à partir de la date de publication des résultats.

(...)

Pour l'ETUDIANT : L'étudiant a droit à la consultation de ses copies et, si besoin, à un entretien individuel avec l'enseignant responsable de la correction, 15 jours après la date de publication des résultats.

Il se rapproche, si besoin, de l'enseignant pour connaître ses disponibilités.

Dans le cadre du contrôle continu, il se peut que sa copie lui soit directement remise, après correction.

Toute unité d'enseignement portant des crédits est définitivement acquise et capitalisable dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.

Il en résulte que la renonciation à la compensation ne peut porter que sur les UE auxquels l'étudiant a obtenu une note inférieure à la moyenne.

Lorsque l'étudiant souhaite renoncer à la compensation semestrielle ou annuelle telle que permise par les MCC, il dispose d'un délai de 5 jours ouvrés après la diffusion des résultats pour en faire la demande écrite à la scolarité de sa composante.

La renonciation à la compensation emporte ajournement au semestre et par ricochet, à l'année. L'admission sera prononcée en deuxième session le cas échéant. Les notes prises en compte dans le calcul de la moyenne seront celles obtenues en deuxième session, y compris si elles sont inférieures à celles obtenues en 1^{ère} session.

Dans l'hypothèse où l'étudiant renonce à la compensation à l'issue de la 2^{ème} session, aucune des notes d'UE inférieure à 10 ne sera conservée.

Le calendrier des enseignements (semestres impairs)

En L1, au S1, la période de cours est un peu plus courte (10 semaines) mais est précédée d'une période « enjeux » obligatoire. Au S2, la période de cours peut varier de 10 à 12 semaines selon les enseignements. En L2/L3, la période de cours est de 12 semaines à chaque semestre.

Calendrier L1-S1, année universitaire 2020-2021

Période enjeux : du 31/08 au 12/09 (dont réunions de pré-rentrée de la mention, voir *infra*)

6 semaines d'enseignement : du 14/09 au 24/10

Pause pédagogique : du 26/10 au 01/11

4 semaines d'enseignement : du 02/11 au 28/11

1 semaine de rattrapage (enseignements annulés et reportés, etc) : du 30/11 au 05/12

Épreuves de compétences transversales L1 : du 07/12 au 10/12

Autres examens de fin de semestre (non systématique, certains cours étant en contrôle continu intégral) : du 14/12 au 09/01 (toutes années confondues)

Pause pédagogique : du 21/12 au 03/01 (la période d'examen est de part et d'autre de la pause pédagogique)

Calendrier L2-S3 et L3-S5, année universitaire 2020-2021

Pré-rentrée : entre le 2 et le 4 septembre (voir *infra*, pour celles de Lettres)

7 semaines d'enseignement : du 07/09 au 24/10

Pause pédagogique : du 26/10 au 01/11

5 semaines d'enseignement : du 02/11 au 05/12

1 semaine de rattrapage (enseignements annulés et reportés, etc) : du 07/12 au 12/12 (L3) / du 07/12 au 10/12 (L2)

Épreuves de compétences transversales L2 : du 11/12 au 14/12

Épreuves de compétences transversales L3 : le 15/12

Autres examens de fin de semestre (non systématique, certains cours étant en contrôle continu intégral) : du 14/12 au 09/01 (toutes années confondues)

Pause pédagogique : du 21/12 au 03/01 (la période d'examen est de part et d'autre de la pause pédagogique)

LES PARCOURS DE LA LICENCE DE LETTRES

La formation universitaire est organisée autour de trois diplômes : la Licence, le Master et le Doctorat (sigle : LMD).

La Licence couvre trois années d'étude (L1, L2 et L3). Les enseignements sont semestrialisés : chaque semestre permet l'obtention de 30 crédits ECTS (European Credits Transfer System). La réussite aux trois années de la Licence vous octroie donc un capital de 180 crédits. Les maquettes de Licence doivent être renouvelées tous les 4 ou 5 ans.

En L1 (nouvelle L1 entrée en vigueur en sept 2018), **un seul parcours est proposé, inscrit dans un portail pluridisciplinaire**. Les étudiants suivent majoritairement des cours de Lettres, mais doivent obligatoirement suivre un enseignement dans une autre mention de l'un des deux portails (LLAC ou SHS). **Les étudiants en PASS-Lettres ou Lettres LAS ne suivent que quelques cours en Lettres, le reste de leur temps étant consacré aux études de médecine. Voir petit livret spécifique.** Voir la structure détaillée des enseignements de L1 dans les pages qui suivent.

En L2 (nouvelle L2, entrée en vigueur en sept 2019), **un seul parcours est proposé, mais un choix peut s'effectuer au niveau de la dernière UE de la formation** : les étudiantes peuvent choisir soit une UE d'approfondissement dans une autre mention du portail LLAC ou du portail SHS, soit une UE préprofessionnalisante (au S3, UE du continuum 1D, permettant une première orientation vers l'enseignement du premier degré / au S4, UE du continuum 1D, idem ou UE du continuum 2D, permettant une première orientation vers l'enseignement du second degré). Voir la structure détaillée des enseignements de L2 dans les pages qui suivent.

En L3 (nouvelle L3, entrée en vigueur en sept 2020), **trois parcours sont proposés** : le parcours Lettres général, le parcours Lettres continuum 1D, le parcours Lettres continuum 2D. Chaque parcours est doté d'une spécificité en termes d'enseignements proposés et de débouchés. Vous devez choisir l'un des parcours proposés. Voir la structure détaillée des enseignements de L3 dans les pages qui suivent.

LES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Dans les nouvelles maquettes, **les semestres (S1 à S6) sont organisés en 5 UE, dont 1 UE dite de compétence transversale** commune à toutes les Licences. Un livret spécifique est consacré à ces compétences transversales.

PRE-RENTREE ET RENTREE

! Présence obligatoire et dans votre intérêt.

Pour les étudiants de L2/L3

Le début des cours est fixé au **lundi 7 septembre 2020**. La pré-rentrée a lieu la semaine précédente. Il est important de s'y rendre pour avoir toutes les informations utiles sur le calendrier universitaire, la structure des cours (en particulier en L3 – nouvelle structure des cours), les inscriptions pédagogiques, etc.

Le Département de Lettres a prévu sa pré-rentrée L2/L3 respectivement le **jeudi 3 septembre et le mercredi 2 septembre 2020**.

Vous devez donc être présent dès cette date.

Pour les étudiants de L1

L'année de L1 se caractérise par une organisation particulière, la rentrée s'étendant sur deux semaines avant la reprise des cours proprement dit.

Le début des cours est donc fixé au **lundi 14 septembre 2020**, mais la présence des étudiants est obligatoire pendant **les quinze jours qui précèdent, dans la période appelée ENJEUX**.

Au sein de ces 15 jours, ont notamment lieu :

- une réunion de pré-rentrée organisée par chaque Département :
pour le Département des Lettres, le **mercredi 2 septembre au matin**,
- une réception des étudiants de L1 par les responsables de formation, Mme Vedrenne-Fajolles (L1), Mme Le Briz (mention), ens de LC, le **mercredi 2 septembre après-midi**,
- Des cours-présentation sur les enjeux disciplinaires, assurés par plusieurs enseignants des Départements de Lettres, pendant la **semaine du 7 au 11 septembre**.

D'autres événements seront sans doute prévus dès le 31 août 2020 (réunion générale de rentrée, découverte des locaux, de la BU, des différents services de la faculté, etc.)

Vous devez donc être disponibles dès le 31 août.

Lien vers une page présentant l'organisation de la rentrée 2020 :

<http://unice.fr/faculte-des-lettres-arts-sciences-humaines/contenus-riches/actualites/informations-generales-de-rentree>

oooooooo

Récapitulatif des réunions

NB : créneaux larges pour laisser tout le temps aux étudiants de venir poser des questions aux responsables, les réunions peuvent se terminer avant l'heure de fin indiquée – Il est important d'être là dès le début de la réunion

Réunion de pré-rentrée L1 Lettres = mercredi 2 septembre 2020, 10h-12h30, Amphi H60
Accueil individualisé des L1 Lettres (par petits groupes) = mercredi 2 septembre 2020, 15h30-19h30, H336 & H337

Réunion de pré-rentrée L2 Lettres = jeudi 3 septembre 2020, 9h-11h, H336 & H337

Réunion de pré-rentrée L3 Lettres = mercredi 2 septembre 2020, 13h30-15h30, H336 & H337

DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES

Descriptifs : mode d'emploi

Vous trouverez d'abord dans ce livret la structure des enseignements, sous forme de tableaux.

Rappel

UE = unité d'enseignement, portant les ECTS.

ECUE = sous partie obligatoire d'une UE.

A l'intérieur d'une UE, vous pouvez avoir plusieurs cours obligatoires (ECUE) ou une liste de cours dans laquelle vous devez choisir 1,2 ou 3 cours selon les UE. Voir précisions dans les tableaux *infra*.

Pour chaque cours, figure le nom de l'enseignant et un titre court.

A la suite de ces tableaux, vous trouverez un descriptif plus complet de chaque cours, semestre par semestre.

ATTENTION : des compléments d'information, notamment concernant les enseignements du second semestre, sont prévus en cours d'année. Pensez à consulter régulièrement en ligne les mises à jour de ce livret.

Inscriptions pédagogiques : à quoi dois-je m'inscrire ?

Rappel

L'inscription pédagogique (IP) est distincte de l'inscription administrative (IA) et absolument obligatoire. Ce sont les IP qui permettent à l'enseignant, au(x) responsable(s) pédagogique(s), aux gestionnaires administratifs, d'avoir la liste des étudiants qui doivent être évalués dans chaque cours. En l'absence d'inscription pédagogique, vos notes ne pourront être rentrées sur le logiciel de saisie.

A quoi dois-je m'inscrire ?

En L1

A chaque semestre de L1, les étudiants de la Licence lettres doivent suivre 9 enseignements qui correspondent à 5 UE (éventuellement 10 dans le cas où l'enseignement hors mention comporterait deux cours différents).

1/ les 3 cours de l'UE de compétences transversales (cours organisés hors Département et obligatoires pour tout étudiant de l'université, quelle que soit sa mention de rattachement). Le suivi de ces cours s'effectue en grande partie à distance.

2/ Les 3 cours obligatoires de l'UE disciplinaire de Lettres, en présentiel.

3/ Une première UE découverte en Lettres (un seul cours par UE), à choisir dans une liste d'UE découverte (11 propositions, certaines orientées plutôt Lettres Modernes, d'autres Lettres Classiques mais accessibles en L1 à tout étudiant), à suivre en présentiel.

4/ Une seconde UE découverte en Lettres, à choisir dans cette même liste et à suivre en présentiel. En ce qui concerne les cours de Lettres Modernes, la seconde UE doit appartenir à un domaine d'étude différent. Vous ne pouvez pas prendre 2 UED en littérature française ou 2 UED en littérature comparée ou 2 UED en langue française. Vous pouvez panacher cours de LM et cours de LC sans pré-requis.

5/ Une UE découverte à choisir dans une autre mention, dans l'un des deux portails (LLAC = lettres, langues, arts et communication / SHS = sciences humaines et sociales), à suivre en présentiel. Il est possible que les UED hors mention comprennent une ou plusieurs ECUE.

En L2

A chaque semestre de L2, les étudiants de la Licence Lettres doivent suivre un nombre variable de cours, selon l'option choisie. Le chiffre de 9 enseignements, qui représentent toujours 5 UE, devient donc un minimum.

1/ les 3 cours de l'UE de compétences transversales (toujours en partie en distanciel, la partie en présentiel augmentant).

2/ Les 2 ECUE de l'UE disciplinaire Lettres, en présentiel

3/ Deux cours parmi un choix de cours dans l'UE dite de détermination, qui permet de choisir entre Lettres Modernes et Lettres Classiques.

4/ Une UE d'approfondissement en Lettres.

5/ Une UE d'approfondissement hors mention, qui prolonge de préférence la découverte hors mention de L1

Ou 5'/ une UE de pré-professionnalisation, qui permet de commencer à préparer une orientation vers l'enseignement du 1^{er} degré (professeur des écoles). Cette UE est gérée par l'ESPE (Ecole supérieure du professorat, qui forme les enseignants) et composée de deux enseignements obligatoires en présentiel, et de deux enseignements complémentaires en distanciel.

NB : En L2S4 spécifiquement, apparaît un 3^e choix pour la 5^e UE.

L'étudiant a alors la possibilité :

5/ de poursuivre l'approfondissement, soit dans une discipline hors mention, soit dans la mention

5'/ de poursuivre la préprofessionnalisation en direction de l'enseignement du 1^{er} degré, avec la même organisation (2 enseignements en présentiel / 2 enseignements de renforcement en distanciel) à laquelle s'ajoute un 5^e enseignement de pré-professionnalisation, le tout une nouvelle fois proposé par l'ESPE.

5''/ de choisir une UE de pré-professionnalisation, qui permet de commencer à préparer une orientation vers l'enseignement du 2^d degré (professeur de collège ou lycée), cette UE étant pour le S4 prise en charge également par l'ESPE.

En L3 (! nouvelles maquettes entrant en vigueur en sept 2020)

Trois parcours sont proposés

Dans le parcours Lettres-Lettres, l'étudiant doit suivre à chaque semestre :

1/ les 3 cours de l'UE de compétences transversales (toujours en partie en distanciel, la partie en présentiel augmentant).

2/ Les 2 ECUE de l'UE disciplinaire Lettres (littérature et langue française), en présentiel

3/ 3 UE à choisir dans une liste LM-LC :

Pour les étudiants de LM, les UE à privilégier sont les UE Histoire littéraire, Littérature comparée, Ecritures. Un de ces cours peut être remplacé par un cours de latin, voir *infra*.

Pour les étudiants de LC, les UE à privilégier sont les UE Langue et civilisation de la Rome antique, Langue et civilisation de la Grèce ancienne, Mondes anciens.

Les enseignants de LC proposent également des cours sans pré-requis ou à pré-requis limités (mutualisation L1/L2) pour les étudiants de LM qui voudraient acquérir ou conserver un niveau de latin, par goût ou dans l'optique du concours de l'Agrégation.

L'organisation est la même aux deux semestres.

Dans le parcours Continuum 1D (préparation à l'enseignement dans le premier degré : primaire), l'étudiant doit suivre à chaque semestre :

1/ les 4 cours de l'UE de compétences transversales (toujours en partie en distanciel, la partie en présentiel augmentant). En effet, se rajoute un cours de compétence numérique spécifique enseignement au S5 et un cours de pré-pro spécifique enseignement au S6. Il est à noter que la compétence transversale LV est aussi spécifique, car spécialisée en vue de l'enseignement dans le 1^{er} degré (S5/S6).

2/ Les 2 ECUE de l'UE disciplinaire Lettres (littérature et langue française), en présentiel

3/ Les 2 ECUE de l'UE fondamentale Lettres Modernes (histoire littéraire + littérature comparée au S5 / littérature comparée + écritures au S6)

4/ Une UE d'ouverture avec 2 cours au choix dans une liste de 4 cours (écritures, acquisition du langage, Langue d'Oc, sémantique au S5 / Histoire littéraire, Langue d'Oc, pragmatique au S6)

5/ L'UE de continuum 1D, qui comprend désormais en plus des cours de français et mathématiques, des cours d'Histoire, de Sciences, d'EPS et d'Arts. S'y ajoute au S5 une UE pré-professionnalisante. Comme en L2, les cours en présentiel sont associés à des cours de renforcement en distanciel.

Un petit stage est prévu à chaque semestre, dans le cadre de l'UE continuum 1D au S5, dans le cadre de l'UE de compétences transversales (ECUE pré-pro spécifique enseignement) au S6.

Dans le parcours Continuum 2D (préparation à l'enseignement dans le second degré : collège-lycée)

1/ les 3 cours de l'UE de compétences transversales (toujours en partie en distanciel, la partie en présentiel augmentant). S'y ajoute un 4^e cours au S5, de pré-pro spécifique enseignement du second degré.

2/ Les 2 ECUE de l'UE disciplinaire Lettres (littérature et langue française)

3/ Une UE fondamentale Lettres Modernes, avec 2 ECUE (histoire littéraire + littérature comparée au S5 / littérature comparée + écritures au S6)

4/ Une UE d'ouverture avec 2 cours au choix dans une liste de 8 cours (écritures, Didactique du FLES, Langue d'Oc, Langue et civilisation de la Rome antique, Langue et civilisation de la Grèce ancienne, Mondes anciens, diversité des langues, sémantique au S5 / Histoire littéraire, correction phonétique du FLES, Culture et approches interculturelles, Langue d'Oc, Langue et civilisation de la Rome antique, Langue et civilisation de la Grèce ancienne, Mondes anciens, pragmatique)

5/ L'UE de continuum 2D, qui comprend désormais un cours de preCAPES littérature française et un cours de preCAPES langue française. S'y ajoute une UE pré-professionnalisante au S5.

Un petit stage est prévu à chaque semestre, dans le cadre de l'UE continuum 2D au S5, dans le cadre de l'UE de compétences transversales (ECUE pré-pro spécifique enseignement) au S6.

**DÉPARTEMENTS
DE LETTRES MODERNES
ET
LETTRES CLASSIQUES**

**Licence de Lettres
(Modernes ou Classiques)
LMC**

**LIVRET DES ENSEIGNEMENTS
2020-2021
Partie 3 : Descriptifs cours L1**

Lieu des enseignements :

Campus Carlone
*98 boulevard Edouard Herriot,
B.P. 3209
06204 Nice Cedex 3*

ENSEIGNEMENTS ET BIBLIOGRAPHIES

LICENCE 1^{ère} ANNÉE

Enseignements du 1^{er} semestre

Semestre 1 UE fondamentale (enseignement obligatoire) ECUE Littérature française 1 (20h) – HPELLI1

Mme BONHOMME (CM et TD) Littérature, épidémie et cruauté au XX^e siècle

Étude de deux auteurs du XX^e siècle, Albert Camus et Jean Giono qui tissent les thèmes de la guerre, de l'épidémie, du sang et de la cruauté, dans ce siècle où les violences de l'Histoire ont mis à l'épreuve la définition du sujet, de la langue et de l'écriture.

Corpus

Albert CAMUS, *Caligula*, Paris, Gallimard (Folio), 1993 [1^{ère} éd. 1944]

Jean GIONO, *Un roi sans divertissement*, Paris, Gallimard (Folio), 1972 [1^{ère} éd. 1947]

Albert CAMUS, *La Peste*, Paris Gallimard (Folio), 1972, [1^{ère} éd. 1947]

Jean GIONO, *Le Hussard sur le toit*, Paris, Gallimard (Folio), 1995 [1^{ère} éd. 1951].

Évaluation du cours (pour les étudiants inscrits en contrôle continu)

Le cours est évalué en contrôle continu : exposé oral et devoir écrit.

Évaluation du cours (pour les quelques étudiants relevant du contrôle terminal)

Le cours est évalué par un oral.

L'étudiant suit le cours magistral obligatoire et choisit un groupe de travaux dirigés.

Semestre 1 UE fondamentale (enseignement obligatoire) ECUE Langue française 1 (20h) – HPELLA1

Mme MONTAGNE (CM) Grammaire du français contemporain

Mme MONTAGNE, M. TASSELLI (TD)

L'enseignement de langue française en première année a pour objectifs :

1°/ de faire revoir et assimiler la grammaire en décrivant le système du français contemporain,

2°/ d'aborder les principes de l'analyse grammaticale en étudiant de manière plus approfondie certains aspects essentiels de ce système.

Au semestre 1, sont étudiés les unités de l'analyse grammaticale, les classes grammaticales, les relations dans la phrase, les fonctions (sujet, compléments, attribut), le verbe et le groupe verbal (les formes pronominales, les auxiliaires, l'accord du participe passé).

Bibliographie

BAYLON, Christian & FABRE, Paul, *Grammaire systématique de la langue française*, Paris, Nathan, 2001 (3^{ème} édition).

DENIS, Delphine & SANCIER-CHATEAU, Anne, *Grammaire du français*, Paris, Livre de Poche, 1994 (1^{ère} édition).

ELUERD, Roland, *Grammaire descriptive du français*, Paris, Armand Colin (Cursus), 2008 (2^{ème} édition).

MERCIER-LECA, Florence, *Trente-cinq questions de grammaire française*, Paris, Armand Colin (Cursus), 2010 (2^{ème} édition).

NEVEU, Franck, *Lexique des notions linguistiques*, Paris, Nathan, 2000.

Évaluation du cours (pour les étudiants inscrits en contrôle continu)

Le cours est évalué en contrôle continu : les modalités de l'évaluation seront précisées par les enseignants au début du semestre.

Évaluation du cours (pour les quelques étudiants relevant du contrôle terminal)

Le cours est évalué par un oral.

L'étudiant suit le cours magistral obligatoire et un groupe de travaux dirigés.

Semestre 1 UE fondamentale (enseignement obligatoire) ECUE Grèce ancienne : introduction (10h) – HPELGA1

M. ZUCKER (CM)

De la chute de Troie à la fin de l'Antiquité. Le cours proposera un panorama général des principales étapes et mutations de la civilisation grecque depuis la fin du deuxième millénaire avant Jésus-Christ jusqu'au sixième siècle après Jésus-Christ. L'enjeu est d'identifier et de commenter les constituants de l'identité grecque, qui sont encore sensibles dans la Grèce contemporaines : repères historiques, symboles culturels, références mythologiques ou artistiques, rapport à la langue, etc. Il s'agit donc d'un cours d'histoire culturelle et de réflexion sur le long terme. Nécessairement général (sur une période riche de deux millénaires), le cours sera attentif à l'articulation historique et aux impacts culturels de cette évolution, ainsi qu'aux productions significatives de cette culture. Il s'attachera à montrer l'unité et la diversité de cette civilisation intellectuellement innovante et culturellement conservatrice unie par la langue et les modèles intellectuels. Les différentes étapes du cours seront les suivants :

- [1] La guerre de Troie et la fondation d'une identité
- [2] Les guerres médiques et l'idéal panhellénique
- [3] Alexandre et l'universalisation hellénique
- [4] Rome et l'héritage grec
- [5] La christianisation de la culture païenne
- [6] Byzance et le retour aux sources

Bibliographie

La bibliographie sera donnée au début du cours (et sur moodle).

Évaluation du cours (pour les étudiants inscrits en contrôle continu et en contrôle terminal)

Le cours est évalué par un examen terminal : écrit de 2h.

Semestre 1 UE découverte (enseignement au choix) Découverte littérature française 1 (30h) – HPELDL10

M. YOCARIS

Les Bienveillantes de Jonathan LITTELL Une réflexion littéraire sur le nazisme

Ce cours porte sur le roman de Jonathan Littell, *Les Bienveillantes* (2006). Le texte de Littell, extrêmement documenté, va être abordé sous un angle à la fois littéraire et historiographique : il se présente en effet comme une réflexion sur le fonctionnement institutionnel de l'Allemagne nazie, les processus de conditionnement social liés au fonctionnement d'un état totalitaire, la nature du système concentrationnaire et les différents points de vue qu'on peut projeter avec le recul sur toutes ces questions.

Bibliographie

BROSZAT, Martin, *L'État hitlérien*, Paris, Fayard, 1985.
KERSHAW, Ian, *Qu'est-ce que le nazisme ? Problèmes et perspectives d'interprétation*, Paris, Gallimard, 1997.
CLEMENT, Murielle-Lucie (dir.), *Les Bienveillantes de Jonathan Littell*, Cambridge, Open Book Publishers, 2010.

Évaluation du cours (pour les étudiants inscrits en contrôle continu)

Le cours est évalué en contrôle continu : une note d'explication de textes (exposé oral), un écrit d'invention (devoir sur table), une dissertation (devoir maison).

Évaluation du cours (pour les quelques étudiants relevant du contrôle terminal)

Le cours est évalué par un oral.

Semestre 1
UE découverte (enseignement au choix)
(UED obligatoire pour les étudiants LASS & PASS)
Découverte littérature française 2 (30h) – HPELDL11

M. TASSEL

La figure du médecin dans *La Consultation* de Roger MARTIN DU GARD et dans *La Peste* d'Albert CAMUS

Roger Martin du Gard et Albert Camus ont entretenu une solide amitié pendant plusieurs décennies. Camus a d'ailleurs préfacé l'édition des œuvres de Martin du Gard dans la collection de la Pléiade. Fervents humanistes, soucieux d'illustrer et d'explorer les valeurs qui concourent à la concorde et à la cohésion sociale, comme à la réduction des souffrances et des inégalités, ils ont construit des personnages de médecin à qui ils ont attribué un rôle cardinal dans leur œuvre majeure, Antoine Thibault pour Roger Martin du Gard et Bernard Rieux pour Albert Camus. Nous verrons comment ces deux romanciers mettent en scène ces deux médecins dans les rapports qu'ils entretiennent avec leurs patients, comment ils affrontent la maladie et la mort. Cette figure du médecin sera donc abordée selon une triple perspective, historique, éthique et scripturale.

Corpus d'étude

Les étudiants devront se procurer les deux ouvrages suivants :

Roger MARTIN DU GARD, *Les Thibault*, Tome 1, *La Consultation* [1928], Paris, éditions Gallimard (Folio, n°3937), 2003 (nouvelle éd. en 3 volumes).

Albert CAMUS, *La Peste* [1947], Paris, Gallimard (Folio, n°42), impression indifférente.

Bibliographie indicative

ALLUIN, Bernard, *Martin du Gard romancier*, Paris, Aux Amateurs de livres, 1989.

Revue Europe, « Roger Martin du Gard », octobre 1992, n°762.

ALLUIN, Bernard, *La Peste, Albert Camus*, Paris, Hatier (Profil d'une œuvre, 22), 1996.

LEVI-VALENSI, Jacqueline, *La Peste d'Albert Camus*, Paris, Gallimard (Foliothèque), 1991.

QUILLOT, Roger, *La Mer et les prisons, essai sur Albert Camus*, Paris, Gallimard, 1970.

Évaluation du cours (pour les étudiants inscrits en contrôle continu)

Le cours est évalué en contrôle continu : une note d'explication ou de commentaire composé (temps libre), une note de questionnaire de lecture, une note de DST (commentaire composé ou explication de texte), une note de dissertation rédigée en temps libre.

Évaluation du cours (pour les quelques étudiants relevant du contrôle terminal)

Le cours est évalué par un oral.

Semestre 1
UE découverte (enseignement au choix)
Découverte littérature comparée 2 (30h) – HPELDC11

Mme TSURUKI

La relation franco-japonaise dans la littérature du XX^e siècle

Depuis la réouverture du Japon au monde, effectué au milieu du XIX^e siècle, la France et le Japon n'ont cessé de s'émerveiller mutuellement devant la découverte de l'autre culture. Différent voire parfois opposé culturellement, mais d'une esthétique suscitant la curiosité, le Japon alimente l'inspiration créatrice d'éminents écrivains et intellectuels en France en particulier, et ce avec une constance remarquable tout au long du siècle dernier. Celui-ci peut également se caractériser par l'évolution du regard des Européens porté sur l'archipel, d'un exotisme teinté du colonialisme vers un regard intrigué et avide de percevoir, ou bien au contraire, de rendre encore plus mystérieux le pays qui leur semble incompréhensible. D'autre part, le nombre d'écrivains japonais du XX^e siècle, marqués par une acculturation occidentale de leur pays, ont témoigné, par le détour de la fiction, une forte ambiguïté entre fascination pour l'Occident et tentation du retour aux sources. Il s'agira donc d'étudier les différentes manières dont chaque écrivain s'approprie l'autre culture pour créer, à travers des extraits tirés des œuvres de plusieurs auteurs principalement français et japonais du XX^e siècle.

Œuvres au programme

Paul ELUARD, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1968.
Lafcadio HERAN, *Kokoro*, Ed. Minerve, 1989.
Marguerite YOURCENAR, *Nouvelles Orientales*, Paris, Gallimard, 1978.
Roland BARTHES, *L'empire des signes*, Ed. Skira (Sentiers création), 1970.
Kafû NAGAI, *Furansu monogatari* [*Conte de France*], Ed. Iwanami, 1952.
Junichirô TANIZAKI, *Un amour insensé*, Paris, Gallimard, 1988.

Évaluation du cours (pour les étudiants inscrits en contrôle continu)

Le cours est évalué en contrôle continu : les modalités de l'évaluation seront précisées par l'enseignante au début du semestre – voir aussi la fiche UED en ligne.

Évaluation du cours (pour les quelques étudiants relevant du contrôle terminal)

Le cours est évalué par un oral.

Semestre 1
UE découverte (enseignement au choix)
Découverte littérature comparée 3 (30h) – HPELDC12

Mme OLIVI

Héros et monstres – Le miroir des chimères

Autour de l'étude d'extraits tirés d'œuvres variées : entre autres *Œdipe-Roi* de Sophocle, les *Métamorphoses* d'Ovide, *Le petit poucet* de Charles Perrault, *Frankenstein* de Mary Shelley, *Moby Dick* de Melville, *Le seigneur des anneaux* de Tolkien, *Je suis d'ailleurs* de Lovecraft, *La demeure d'Astérion* de Borges ou encore *Je suis une légende* de Richard Matheson, nous étudierons la représentation du héros et du monstre et les interactions ambiguës entre ces deux figures dans l'imaginaire littéraire de l'antiquité à nos jours.

Sites internet à consulter

http://www.theatre-classique.fr/pages/pdf/SOPHOCLE_OEDIPEROI.pdf
<http://bcs.fltr.ucl.ac.be/META/04.htm>
<https://www.atramenta.net/lire/le-petit-poucet/2362>
<https://www.oeuvresouvertes.net/spip.php?article1018>

Évaluation du cours (pour les étudiants inscrits en contrôle continu)

Le cours est évalué en contrôle continu : les modalités de l'évaluation seront précisées par l'enseignante au début du semestre – voir aussi la fiche UED en ligne.

Évaluation du cours (pour les quelques étudiants relevant du contrôle terminal)

Le cours est évalué par un oral.

Semestre 1
UE découverte (enseignement au choix)
Découverte littérature comparée 4 (30h) – HPELDC13

M. DETUE

Politisation de la littérature au XX^e siècle

Nous étudierons dans ce cours deux manières, pour la littérature, de se confronter aux violences politiques du XX^e siècle. La première est une manière allégorique. Elle a été initiée dans une littérature de fiction par Franz Kafka, à l'époque de la Première Guerre mondiale. Dans *Le Procès* (écrit en 1914-1915), Kafka produit une représentation exemplaire de ce qui arrive à l'individu à l'ère de la « terreur moderne » (Miguel Abensour). La seconde manière procède d'un projet documentaire en littérature. *Si c'est un homme*, ouvrage dans lequel Primo Levi livre le récit rétrospectif de sa déportation à Auschwitz en tant que Juif, est un témoignage exemplaire après la Seconde Guerre mondiale. *W ou le Souvenir d'enfance* (1975) de Georges Perec a la particularité de combiner ces deux manières dans deux récits entrelacés, ce qui permettra de réfléchir à la relation qu'elles entretiennent entre elles.

Corpus d'étude

Franz KAFKA, *Le Procès*, trad. Axel NESME, Paris, Librairie générale française (Le livre de poche), 2001 (1^{re} éd. de l'original : 1925).

Il est essentiel que les étudiant·es se procurent et lisent le texte dans cette traduction récente d'Axel Nesme.

Primo LEVI, *Si c'est un homme*, trad. Martine SCHRUOFFENEGER, Paris, Pocket, coll. « Presses Pocket », 2014 (1^{res} éd. de l'original : 1947, 1958).

Georges PEREC, *W ou le Souvenir d'enfance*, Gallimard, coll. « L'Imaginaire », 2000 (1^{re} éd. 1975).

Bibliographie indicative

CASANOVA, Pascale, *Kafka en colère. Essai*, Paris, Le Seuil (Fiction & Cie), 2011.

DETUE, Frédéric, « De l'«organisation du pessimisme» au XX^e siècle : le «choix du petit» documentaire », dans BOUJU, Emmanuel, PARISOT, Yolaine, PLUVINET, Charline (dir.), *Pouvoir de la littérature*, Rennes, P.U.R., 2019, disponible dans les archives ouvertes HAL : <https://bit.ly/3idYRCs>.

LEJEUNE, Philippe, *La Mémoire et l'oblique. Georges Perec autobiographe*, Paris, P.O.L., 1991.

PEREC, Georges, « Robert Antelme ou la vérité de la littérature » (1963), dans *Robert Antelme. Textes inédits sur L'Espèce humaine : Essais et témoignages*, Paris, Gallimard, 2006, p. 173-190, disponible en ligne grâce au lien suivant : <https://bit.ly/2MSbVNB>.

RASTIER, François, *Ulysse à Auschwitz. Primo Levi, le survivant*, Paris, Le Cerf (Passages), 2005.

Évaluation du cours (pour les étudiants inscrits en contrôle continu)

Le cours est évalué en contrôle continu : travaux écrits, dont un sur table ; types d'exercice : dissertation, commentaire composé.

Évaluation du cours (pour les quelques étudiants relevant du contrôle terminal)

Le cours est évalué par un oral.

Semestre 1 UE découverte (enseignement au choix) Mondes anciens A : Sources classiques de la culture européenne (30h) – HPELMA1

M. SCAFOGLIO Les Sirènes : le charme et les risques de la connaissance

On étudiera l'image symbolique des Sirènes, qui représentent l'attraction exercée par la connaissance et les risques qu'elle comporte, dans l'*Odyssée* et dans plusieurs œuvres successives (en passant par Cicéron, Virgile et Ovide), jusqu'à la *Divine Comédie* de Dante.

Corpus et bibliographie

Pendant le cours, on fournira aux étudiants des photocopies de textes grecs et latins en traduction française, ainsi que des indications bibliographiques.

Évaluation du cours (pour les étudiants inscrits en contrôle continu & en contrôle terminal)

Le cours est évalué par un examen terminal : écrit de 3h.

Semestre 1 UE découverte (enseignement au choix) Mondes anciens B : Les inventions grecques (culture, arts, techniques) (30h) – HPELMA2

M. ZUCKER Inventions grecques et éducation

Le cours est divisé en deux parties : (1) Les inventions grecques : formes, techniques, pensées. Ce cours permettra d'étudier un certain nombre de repères constitués et transmis par la civilisation grecque dans le domaine de l'esthétique, des productions artistiques et culturelles, et des modèles de représentation du monde (mythologique, politique, interculturel). (2) Education et modèles : héros, sages, maîtres et professeurs. Ce cours étudiera les modèles de vie et de pensée valorisés dans la tradition grecque de l'épopée à la fin de l'antiquité tardive, et la transmission de ces modèles dans la littérature.

Plan :

- [1] Les inventions grecques : formes, techniques, pensées.
1. Inventions intellectuelles : paroles et mythes
 2. Inventions politiques : Démocratie et fonctionnement public
 3. Inventions scientifiques : Représentations de la nature, sciences, repères philosophiques
 4. Inventions esthétiques : formes et évolution dans les genres artistiques

5. Inventions techniques
- [2] Education et modèles : héros, sages, maîtres et professeurs.
1. Le duo complémentaire héroïque Achille et Ulysse
 2. Les Sages, les sophistes et les maîtres de philosophie
 3. L'école (histoire de l'éducation antique-1)
 4. L'école (histoire de l'éducation antique-2)
 5. Le professeur de rhétorique et la place de l'éloquence dans la tradition

Bibliographie

La bibliographie sera donnée au début du cours (et sur moodle).

Évaluation du cours (pour les étudiants inscrits en contrôle continu & en contrôle terminal)

Le cours est évalué par un examen terminal : écrit de 3h.

Semestre 1
UE découverte (enseignement au choix)
Mondes anciens C – Langues et civilisation de l'Inde (30h)
HPELMA3

M. FAURE

Langues et civilisation de l'Inde

Le cours portera cette année sur la civilisation indienne et sa langue de culture, le sanskrit. Ce cours SANS PREREQUIS vise à donner un aperçu d'une des grandes civilisations de l'humanité, où sont nés l'hindouisme et le bouddhisme, et à l'origine d'idées et de pratiques qui se sont répandues dans le monde (*karma, yoga...*). Cette initiation se fait notamment par l'acquisition de la langue sanskrite et la lecture de textes. Chaque chapitre comprend une introduction sur un point de civilisation (un tiers du cours) et un cours de langue (deux tiers du cours) (voir le planning détaillé). Le matériel de cours sera fourni.

(chap. 0) Introduction

(chap. 1) La langue sanskrite. L'écriture

(chap. 2) Les déclinaisons. La déclinaison thématique

(chap. 3) Repères historiques. Le sandhi

(chap. 4) La société de l'Inde ancienne. La déclinaison de kanyā

(chap. 5) Religion 1 : le védisme. Les formes verbales, le participe passé, le présent de l'indicatif actif et moyen des déclinaisons thématiques

(chap. 6) Religion 2 : l'hindouisme. Les déclinaisons consonantiques

(chap. 7) Religion 3 : le bouddhisme. L'imparfait des verbes thématiques

(chap. 8 à 12) La littérature en langue sanskrite. (les contes, la poésie, le théâtre, la littérature religieuse)

Bibliographie

Civilisation

ANGOT, Michel, *L'Inde classique*, Paris, Les Belles Lettres, 2001.

BASHAM, Arthur L., *La Civilisation de l'Inde ancienne*, Paris, Arthaud, 1976.

Langue

FILLIOZAT, Pierre-Sylvain, *Le Sanskrit*, Paris, Presses Universitaires de France, 1992.

GONDA, Jan, *Manuel de grammaire élémentaire de la langue sanskrite*, Paris, Maisonneuve, 1993.

BROCQUET, Sylvain, *Grammaire élémentaire et pratique du sanskrit classique. Avec exercices corrigés et textes expliqués*, Bruxelles, Safran, 2010.

Évaluation du cours (pour les étudiants inscrits en contrôle continu & en contrôle terminal)

Le cours est évalué par un examen terminal : écrit de 3h.

Semestre 1
UE découverte (enseignement au choix)
(Obligatoire pour les étudiants qui veulent une orientation LC)
L'épopée romaine : initiation à la langue et à la civilisation
antiques (30h) – HPULE17

M. SCAFOGLIO et Mme BOMPAN-LAFOND

Le cours articulera LANGUE et LITTÉRATURE.

Programme de LANGUE (initiation) :

Prononciation du latin ; les cas, les fonctions, la déclinaison ; la première déclinaison ; les conjonctions de coordination ; le système verbal ; le présent de l'indicatif actif ; les prépositions ; les conjonctions de subordination suivies de l'indicatif ; la deuxième déclinaison ; l'indicatif présent passif ; l'infinitif présent actif et passif ; les adjectifs de la 1ère classe ; le verbe irrégulier eo ; les compléments circonstanciels.

Manuel de référence

COURTIL Jean-Christophe, COURTRAY Régis, FRANÇOIS Paul, GITTON-RIPOLL Valérie, KLINGER-DOLLE Anne-Hé, *Apprendre le latin. Manuel de grammaire et de littérature. Grands débutants*, Paris, Ellipses, 2018.

Le programme correspond aux leçons 1 à 5 du livre.

Programme de CIVILISATION et LITTÉRATURE :

La période républicaine : genres littéraires et auteurs, notamment Plaute, Térence, Catulle, César, Cicéron, Salluste, Lucrèce. Le cours abordera la longue période républicaine de l'histoire de Rome : temps de fondation de la puissance romaine, et de construction de la littérature latine sous l'inspiration de son aînée grecque.

Corpus et bibliographie

Des lectures bibliographiques seront proposées et des photocopies seront distribuées pendant le cours.

Évaluation du cours (pour les étudiants inscrits en contrôle continu)

Le cours est évalué en contrôle continu : les modalités de l'évaluation seront précisées par l'enseignante au début du semestre – voir aussi fiche UED en ligne.

Évaluation du cours (pour les quelques étudiants relevant du contrôle terminal)

Le cours est évalué par un examen terminal : écrit de 4h.

Semestre 1
UE découverte (enseignement au choix)
(Obligatoire pour les étudiants qui veulent une orientation LC)
L'aventure grecque : initiation à la langue et à la civilisation
anciennes (30h) – HPULE18

Mme OLIVI (deux groupes)

L'initiation accélérée au grec permet de découvrir les bases de la langue grecque par le biais de textes simples au contenu aisément compréhensible et d'acquérir une méthode de repérage des indices textuels liés aux genres ou types de textes, en vue d'une lecture autonome de textes simples en grec et de tout texte en bilingue.

Programme de langue :

- Morphologie : les deux premières déclinaisons, les pronoms personnels
- Conjugaison : présent et imparfait actifs et moyens/passifs
- Syntaxe : la proposition infinitive

Programme de littérature :

Panorama de la littérature grecque de la période archaïque à la conquête romaine : épopée, littérature didactique, poésie lyrique, théâtre, historiographie, philosophie... en découvrant les auteurs majeurs de chaque période et des extraits de leurs œuvres.

Évaluation du cours (pour les étudiants inscrits en contrôle continu)

Le cours est évalué en contrôle continu : les modalités de l'évaluation seront précisées par l'enseignante au début du semestre – voir aussi fiche UED en ligne.

Évaluation du cours (pour les quelques étudiants relevant du contrôle terminal)

Le cours est évalué par un examen terminal : écrit de 4h.

LICENCE 1^{ère} ANNÉE

Enseignements du 2^e SEMESTRE

Semestre 2 UE fondamentale (enseignement obligatoire) ECUE Littérature française 2 (20h) – HPELLI2

Mme DE GEORGES Le roman français du XIX^e siècle : *Le Cousin Pons* de Balzac

Nous étudierons *Le Cousin Pons*, roman d'Honoré de Balzac, publié en 1847. Les deux problématiques principales de ce cours porteront sur la peinture ironique du monde contemporain ainsi que sur la relation paradoxale qui se noue dans ce roman entre Réalisme et caricature. Les cours magistraux seront l'occasion d'étudier le contexte (Histoire et histoire littéraire) ainsi que d'analyser l'œuvre dans son ensemble (leçons). Les séances de travaux dirigés permettront d'approfondir l'exploration de ce roman grâce à des explications de texte interactives.

L'œuvre au programme est à acheter et à lire intégralement avant le début du cours, et à amener dès le premier cours.

Œuvre au programme

Honoré de BALZAC, *Le Cousin Pons*, éd. Gérard Gengembre, Paris, GF Flammarion, 2015.

Bibliographie

BALZAC, Honoré de, « Avant-propos » à *La Comédie humaine*, Paris, Gallimard (La Pléiade), tome I, 1950.

JOUVE, Vincent, *L'Effet-personnage dans le roman*, Paris, PUF (PUF écriture), 1992.

HAMON, Philippe, *Du Descriptif*, Paris, Hachette (Hachette Supérieur), 1993.

GENETTE, Gérard, *Figures III*, Paris, Seuil (Poétiques), 1972.

Lien internet

<http://visualiseur.bnf.fr/Visualiseur?Destination=Gallica&O=NUMM-101394>

Évaluation du cours (pour les étudiants inscrits en contrôle continu)

Le cours est évalué en contrôle continu (modalités précisées en début de semestre) & par un examen terminal (écrit de 4h).

Évaluation du cours (pour les quelques étudiants relevant du contrôle terminal)

Le cours est évalué par un examen terminal : écrit de 4h.

L'étudiant suit le cours magistral obligatoire et choisit un groupe de travaux dirigés.

Semestre 2 UE fondamentale (enseignement obligatoire) ECUE Langue française 2 (20h) – HPELLA2

Mme WATINE (CM)
M. TASSELLI (TD)

Grammaire du français contemporain 2

L'enseignement de langue française au deuxième semestre a pour objectifs :

1°/ de comprendre la structure d'une phrase et d'être capable de décrire les propositions subordonnées,

2°/ d'aborder les valeurs des temps de l'indicatif, afin d'être en mesure de comprendre leur sens et leurs effets dans les textes, mais aussi saisir le fonctionnement général du système verbal en français.

Il est fortement conseillé de revoir les acquis du S1 avant le début du cours, notamment les natures et les fonctions grammaticales.

La présence en cours est obligatoire, mais l'étudiant dispose aussi de nombreuses ressources sur la plateforme Moodle (cours en ligne, corrigés, exercices interactifs) pour mieux tirer parti de son travail personnel.

Bibliographie

LAURENT, Nicolas, *Bescherelle – La grammaire pour tous*, Paris, Hatier, 2012

DENIS, Delphine & SANCIER-CHATEAU, Anne, *Grammaire du français*, Paris, Livre de Poche, 1994 [1^{ère} édition].

CALAS, Frédéric & GARAGNON, Anne-Marie, *La Phrase complexe*, Paris, Hachette, 2002.

Évaluation du cours (pour les étudiants inscrits en contrôle continu)

Le cours est évalué en contrôle continu : les modalités de l'évaluation seront précisées par les enseignants au début du semestre.

Évaluation du cours (pour les quelques étudiants relevant du contrôle terminal)

Le cours est évalué par un oral.

L'étudiant suit le cours magistral obligatoire et choisit un groupe de travaux dirigés.

Semestre 2 UE fondamentale (enseignement obligatoire) ECUE Rome antique : introduction (10h) – HPELRA2

M. SCAFOGLIO

Otium et negotium dans la vie quotidienne
et dans la littérature à l'époque républicaine

On étudiera les valeurs morales antagonistes et les styles de vie opposés de l'*otium* et du *negotium* dans la littérature républicaine (Cicéron, Salluste, Catulle, Lucrèce).

Corpus et Bibliographie

Pendant le cours, on fournira aux étudiants des photocopies de textes latins en traduction française, ainsi que des indications bibliographiques.

Évaluation du cours (pour les étudiants inscrits en contrôle continu & en contrôle terminal)

Le cours est évalué par un examen terminal : écrit de 2h.

Semestre 2 UE découverte (enseignement au choix) Découverte littérature française 6 (30h) – HPELDL20

Mme DE GEORGES

Le topos de la rencontre amoureuse
Roman et théorie littéraire au XIX^e siècle

Ce cours a pour objectif d'explorer le roman français du XIX^e siècle à travers le thème de la rencontre amoureuse. Nous analyserons un ensemble d'extraits de romans qui seront l'occasion d'approfondir la méthode de l'explication de texte. Les différences et analogies entre ces textes permettront de dégager les traits essentiels de l'histoire littéraire et des théories sur l'art et sur le monde contemporain propres à chaque courant littéraire.

Corpus

Un fascicule contenant les textes à étudier sera distribué dès la première séance.

Évaluation du cours (pour les étudiants inscrits en contrôle continu)

Le cours est évalué en contrôle continu : les modalités de l'évaluation seront précisées par l'enseignante au début du semestre.

Évaluation du cours (pour les quelques étudiants relevant du contrôle terminal)

Le cours est évalué par un oral.

Semestre 2 UE découverte (enseignement au choix) Découverte littérature française 7 (30h) – HPELDL21

Mme BONHOMME

Découverte du roman au XX^e siècle

La littérature est une aventure à la fois individuelle et collective, notamment dans l'ordre du roman. Chacun des 10 romanciers choisis ici est une personnalité créatrice à part entière, avec sa biographie, son insertion dans une époque, son registre, ses thèmes, son écriture. Mais d'un romancier à l'autre existent des réseaux, des traces, des liens, des rencontres, des oppositions, des ruptures qui font toute l'histoire du roman au XX^e siècle. Cette UE Découverte, à travers un large panel de romanciers et de textes choisis parmi les romans du XX^e siècle, permettra de découvrir également l'Histoire du XX^e siècle et sa Littérature. 10 auteurs seront plus particulièrement étudiés de Proust au Nouveau Roman (Marcel Proust, André Gide, Pierre Jean Jouve, Raymond Queneau, Julien Gracq, Jean Giono, André Malraux, Albert Camus, Marguerite Duras, Michel Butor, les écrivains du Nouveau Roman). Chacun des 10 romanciers sera présenté avec sa biographie, son insertion dans une époque, le contexte culturel et historique dans lequel il s'inscrit, ses thématiques privilégiées, son style singulier. Afin de mieux comprendre chaque auteur, on étudiera des extraits de ses œuvres à travers des exercices d'explication de texte et de commentaire. Une petite bibliographie sera proposée pour chaque œuvre abordée. Le tableau de la littérature romanesque moderne ainsi proposé constituera à la fois un panorama et une synthèse et tentera d'ouvrir une fenêtre et de donner un aperçu sur les contextes culturels, historiques et sociaux du XX^e siècle. Cette rencontre avec les romanciers du XX^e permettra aux étudiants d'acquérir une culture littéraire importante et cela de façon ludique et vivante.

Corpus

Marcel PROUST, André GIDE, Pierre-Jean JOUVE, Raymond QUENEAU, Julien GRACQ, Jean GIONO, André MALRAUX, Albert CAMUS, Marguerite DURAS, Michel BUTOR, les écrivains du nouveau roman.

Bibliographie

Lire quelques œuvres des auteurs au programme :

Marcel PROUST, *Un amour de Swann* - André GIDE, *Si le grain ne meurt* - Pierre Jean JOUVE, *Paulina 1880* - Raymond QUENEAU, *Le Chiendent* – Julien GRACQ, *Le Rivage des Syrtes* – Jean GIONO, *Un Roi sans divertissement* - André MALRAUX, *La Condition humaine* – Albert Camus, *La Peste* - Marguerite DURAS, *L'Amant* - Michel BUTOR, *La Modification*.

Pour une approche analytique et méthodologique de ces œuvres :

BONHOMME, Béatrice, *Le roman au XX^e siècle à travers 10 auteurs*, Paris, Ellipses, 1996.

Évaluation du cours (pour les étudiants inscrits en contrôle continu)

Le cours est évalué en contrôle continu : 1) Questionnaire sur les connaissances acquises durant le cours - 2) Commentaire d'un texte étudié en cours.

Évaluation du cours (pour les quelques étudiants relevant du contrôle terminal)

Le cours est évalué par un oral.

Semestre 2 UE découverte (enseignement au choix) Découverte langue française 5 (30h) – HPELDA20

M. YOCARIS

Sémiotique du texte et de l'image

L'objectif de ce cours est triple : mener une réflexion sur les différents modèles du signe, présenter les différentes familles de signes, aider les étudiants à se familiariser avec le fonctionnement sémiotique des textes littéraires et des images fixes et mobiles.

Bibliographie

ECO, Umberto, *La Production des signes*, Paris, Librairie Générale Française (Le Livre de Poche), 1992.
KLINKENBERG, Jean-Marie, *Précis de sémiotique générale*, Bruxelles, De Boeck, 1996.
MARTIN, Marcel, *Le Langage cinématographique*, Paris, Les Éditions du Cerf (7^e art), 1992.

Évaluation du cours (pour les étudiants inscrits en contrôle continu)

Le cours est évalué en contrôle continu : 1) Questionnaire sur les connaissances acquises durant le cours - 2) Commentaire d'un texte étudié en cours.

Évaluation du cours (pour les quelques étudiants relevant du contrôle terminal)

Le cours est évalué par un oral.

Semestre 2 UE découverte (enseignement au choix) (Enseignement obligatoire pour les étudiants de LAS & PASS) Découverte langue française 5 (ou 8) – numéro à confirmer Écriture créative et médecine (30h) - HPELDA20 (ou HPELDA23) – code à confirmer

Mme MONTIN

Lire et écrire sur la maladie et le soin

Le cours d'écriture créative et de médecine conjuguera la lecture de trois textes sur la maladie et le soin au travail d'écriture des étudiants. Les lectures porteront sur le journal d'une poète atteinte du cancer, Audre Lorde, et deux fictions du médecin et écrivain Martin Winckler. Elles seront l'occasion de s'interroger sur les notions d'empathie et d'écoute, et poseront des questions d'ordre politique sur le lien soignant-patient, notamment dans une perspective féministe. Les ateliers d'écriture offriront des espaces de connaissance, de partage et d'écoute. Ils permettront aussi aux étudiants d'approfondir le sens de leur vocation.

Corpus d'étude

Audre LORDE, *Journal du cancer* suivi de *Un souffle de lumière*, traduit de l'américain par Frédérique PRESSMANN, éditions Mamamélis et éditions Trois, 1998.

Martin WINCKLER, *Le Chœur des femmes*, Paris, Gallimard (Folio), 2017.

Martin WINCKLER, *L'École des soignantes*, Paris, P.O.L, 2019.

Évaluation du cours (pour les étudiants inscrits en contrôle continu)

Le cours est évalué en contrôle continu : les modalités de l'évaluation seront précisées par l'enseignante au début du semestre.

Évaluation du cours (pour les quelques étudiants relevant du contrôle terminal)

Le cours est évalué par un oral.

Semestre 2 UE découverte (enseignement au choix) Découverte littérature comparée 7 (30h) – HPELDC21

M. QUILLIER

Poésie et marginalité

L'histoire de la poésie montre qu'il y a des poètes « officiels », par exemple à certaines époques des « poètes de cour », mais aussi que la poésie peut émaner de toutes les couches de la société, et qu'il y a donc également, entre autres, des poètes voyous, des poètes issus et parlant des marges. En France, le premier exemple historique est celui de François Villon, reconnu comme tel par d'autres poètes de sa trempe un peu partout dans le monde et à toutes les époques. On lira et étudiera en parallèle quelques poèmes de ce dernier et d'autres issus principalement des *Poésies documentaires complètes* de l'écrivain français Pierre Mac Orlan (notamment les textes portant sur l'univers manouche ou sur les petits métiers urbains entre les deux guerres), et de *Kala Ghoda – Poèmes de Bombay*, du poète indien Arun Kolatkar (sur la vie grouillante des rues de cette grande métropole de l'Inde). Quelques exemples seront pris ponctuellement dans les œuvres d'un poète hongrois, Attila József, et d'un poète russe, Ossip Mandelstam, lesquels, à l'instar de Mac Orlan et Kolatkar, tenaient Villon en très haute estime.

N.-B. : François Villon figurant cette année au programme de l'agrégation de Lettres modernes, une conférence est organisée fin février par Mme Le Briz : M. Jean-Claude Mühlethaler, qui a traduit et annoté en 2004 l'édition de Villon au programme, édition dont nous ferons usage, viendra parler de l'œuvre de Villon, sous forme de leçon ou d'étude littéraire.

Assister à cette conférence et en faire le compte-rendu fera partie des exercices obligatoires du contrôle continu.

Corpus principal

François VILLON, *Poésies*, Paris, Gallimard (Poésie), 1973.

Pierre MAC ORLAN, *Poésies documentaires complètes*, Paris, Gallimard (Poésie), 1982.

Arun KOLATKAR, *Kala Ghoda – Poèmes de Bombay*, traduit de l'anglais (Inde) par Pascal AQUIEN et Laetitia ZECCHINI, Paris, Gallimard (Poésie), 2013.

Bibliographie complémentaire succincte

JÓZSEF, Attila, *Ni père ni mère*, trad. Guillaume Métayer, Paris, Éd. Sillage, 2010.

JÓZSEF, Attila, *Le Mendiant de la beauté*, trad. Francis COMBES, Cécile A. HOLDBAN, Georges KASSAI, Montreuil, Éd. Le temps des Cerises, 2014.

MANDELSTAM, Ossip, *De la poésie*, trad. et postface Christian MOUZE, Éd. La Barque, 2013.

MANDELSTAM, Ossip, *(La) Pierre et Les Premières poésies (1906-1915)*, éd. bilingue, trad. du russe et présentation Henri ABRIL, Oberhausbergen, Éd. Circé, 2003.

Évaluation du cours (pour les étudiants inscrits en contrôle continu)

Le cours est évalué en contrôle continu : les modalités de l'évaluation seront précisées par l'enseignant au début du semestre.

Évaluation du cours (pour les quelques étudiants relevant du contrôle terminal)

Le cours est évalué par un oral.

Semestre 2 UE découverte (enseignement au choix) Découverte littérature comparée 8 (30h) – HPELDC22

Mme OLIVI Histoire de la littérature européenne : Humanisme et Renaissance

Cet enseignement repose sur le postulat que l'ensemble des diverses littératures qui se sont développées dans les différentes langues de l'Europe constitue un ensemble dont l'histoire est pourvue d'une certaine cohérence. Il privilégiera donc les phénomènes de transmission dans le temps et de diffusion dans l'espace, particulièrement nombreux à Renaissance : redécouverte de la langue et de la littérature grecques, favorisée par l'afflux en Italie des érudits byzantins et de leurs manuscrits lors de la chute de Constantinople en 1453, diffusion européenne du modèle pétrarquiste, défense et illustration des langues nationales, etc.

Bibliographie

Texte de référence (à acheter)

Anthologie des littératures européennes. Mémoires d'Europe 1453-1789, textes réunis et présentés par Christian BIET et Jean-Paul BRIGHELLI, Paris, Gallimard (Folio), 1993.

Ouvrages complémentaires (à consulter)

Littératures de l'Europe médiévale, anthologie de Michèle GALLY et Christiane MARCHELLO-NIZIA, Paris, Magnard, 1985.

BACKES, Jean-Louis, *La littérature européenne*, Paris, Belin, 1996.

Lettres européennes : histoire de la littérature européenne, sous la direction d'Annick BENOIT-DUSAUSOY et Guy FONTAINE, Bruxelles, De Boeck Université, 2007, (1^{ère} ed Paris, Hachette, 1992).

Patrimoine littéraire européen. Anthologie en langue française t. 5 : Premières mutations de Pétrarque à Chaucer, 1304-1400 et t. 6 : Prémices de l'humanisme : 1400-1515, sous la direction de Jean-Claude POLET, Bruxelles, De Boeck Université, 1995.

Évaluation du cours (pour les étudiants inscrits en contrôle continu)

Le cours est évalué en contrôle continu : les modalités de l'évaluation seront précisées par l'enseignante au début du semestre.

Évaluation du cours (pour les quelques étudiants relevant du contrôle terminal)

Le cours est évalué par un oral.

<p style="text-align: center;">Semestre 2 UE découverte (enseignement au choix) Mondes anciens D : Récits bibliques et mythologies anciennes (36h) - HPELMA20</p>

M. WENDLING

Récits bibliques et mythologies anciennes

Le cours proposera une introduction académique au texte biblique, Parole de Dieu pour les communautés religieuses qu'il fonde, parole humaine inépuisable pour deux mille ans de lecteurs, croyants ou incroyants. Il se proposera d'appréhender la complexité à la fois matérielle, rédactionnelle et sémiotique de cet objet que nous nommons, par commodité, La Bible. Il situera le texte dans l'Orient ancien où il a pris naissance, en présentera les interprétations multiples, en suivra les lectures, religieuses ou profanes, au long des siècles. Il sera l'occasion de présenter des textes religieux de la Mésopotamie et de l'Égypte anciennes.

Évaluation du cours (pour les étudiants inscrits en contrôle continu & en contrôle terminal)

Le cours est évalué par un examen terminal : écrit de 3h.

<p style="text-align: center;">Semestre 2 UE découverte (enseignement au choix) Mondes anciens E : Mythologie gréco-romaine (36h) – HPELMA21</p>

Mme OLIVI

Mythes du monde grec

Le cours abordera le cas particulier des mythes du monde grec, qui sont à l'origine de traits marquants de la culture européenne. Ils nourrissent en effet, encore aujourd'hui, la littérature, le cinéma, mais ont aussi leur place dans des domaines moins littéraires (la psychanalyse, entre autres).

Nous aborderons donc les grands mythes qui ont structuré l'imaginaire grec depuis les origines, à travers des extraits de textes épiques (Homère, Hésiode...), tragiques (Eschyle, Sophocle, Euripide), poétiques (Pindare, Apollonios de Rhodes...).

L'occasion sera ainsi donnée d'étudier successivement :

- Les mythes des origines (mythe des races, mythe de Pandore)
- Les mythes liés à la prise de Troie (Achille, Cassandre, Ulysse)
- Le mythe des Atrides (Agamemnon Clytemnestre, Electre, Oreste)
- Le mythe des Labdacides (Œdipe)
- Le cas particulier des mythes philosophiques (mythe d'Er, mythe de la caverne ; mythe de l'androgyné primitif, mythe de l'Atlantide)

Bibliographie

DETIENNE, Marcel, *Les maîtres de vérité dans la Grèce archaïque*, Paris, Livre de poche, 2006.

FINLEY, Moses I., *Le monde d'Ulysse*, Paris, Points, 2012.

VERNANT, Jean-Pierre, *Mythe et religion en Grèce ancienne*, Paris, Points, 2014.

VERNANT, Jean-Pierre & VIDAL-NAQUET, Pierre, *Mythe et tragédie chez les Grecs ; Mythe et tragédie 2*, Paris, La Découverte, 2004, 2005.

VIDAL-NAQUET, Pierre, *Le monde d'Homère*, Paris, Perrin, 2002.

Évaluation du cours (pour les étudiants inscrits en contrôle continu & en contrôle terminal)

Le cours est évalué en contrôle terminal : écrit de 3h.

<p style="text-align: center;">Semestre 2 UE découverte (enseignement au choix, sans pré-requis) Mondes anciens F : Langues et civilisations de l'Orient antique – HPELMA22</p>

M. BERTRAND

Les civilisations antiques de l'Orient méditerranéen, les plus anciennes à nous avoir laissé des traces écrites, exercent une fascination constante. L'objectif de ce cours est de partir à la découverte de quatre d'entre elles, à travers une initiation à leurs langues. Nous aborderons donc l'égyptien ancien, le sumérien, l'akkadien et le hittite,

quatre langues fondamentales appartenant à différentes familles linguistiques. Au cours de cette initiation (SANS PRÉ-REQUIS), l'étudiant-e se familiarisera avec les systèmes d'écriture de ces langues (hiéroglyphique pour l'égyptien, cunéiforme pour les autres langues au programme), ainsi qu'avec des notions fondamentales de linguistique historique (famille de langues, évolution phonétique, etc.) et quelques faits linguistiques spécifiques à chacune de ces langues.

Bibliographie indicative

HUEHNERGARD, John, *A Grammar of Akkadian*, Winona Lake, Brill, 2011.

ALLEN, James P., *Middle Egyptian : an introduction to the language and culture of the hieroglyphs*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014.

VAN DEN HOUT, Theo, *The elements of Hittite*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011.

EDZARD, Dietz Otto, *Sumerian Grammar*, Boston, Brill, 2003.

Évaluation du cours (pour les étudiants inscrits en contrôle continu & en contrôle terminal)

Le cours est évalué en contrôle terminal : écrit de 3h.

<p>Semestre 2 UE découverte (enseignement au choix) (Obligatoire pour les étudiants choisissant une orientation LC) L'épopée romaine : langue et civilisation de la Rome antique 2 (débutant ou confirmé) (36h) – HPULE27 Groupe sans pré-requis, groupe avec pré-requis</p>

M. SCAFOGLIO (HPELRA21 : confirmé) et Mme BOMPAN-LAFOND (HPELRA20 : débutant)

Pré-requis : pas de pré-requis pour le groupe débutant. Est « confirmé » un étudiant ayant suivi le cours HPULE17 au S1 (« L'épopée romaine : langue et civilisation de la Rome antique 1 ») ou étudié la langue latine jusqu'en classe de terminale. Selon le niveau de langue latine, l'étudiant s'inscrira dans l'un ou l'autre groupe : pour l'inscription dans les groupes, prière de contacter l'enseignant (Giampiero.SCAFOGLIO@univ-cotedazur.fr) avant le début des cours.

Le cours articule LANGUE et LITTÉRATURE.

LANGUE

Apprentissage des bases linguistiques aboutissant progressivement à la lecture cursive de textes courts ainsi qu'à une meilleure compréhension des origines de notre langue et de son évolution, tant lexicale qu'orthographique.

Programme de langue du groupe « débutants » : voir UED HPULE17 (même programme)

Programme de langue du groupe « confirmés » : Imparfait et futur de l'indicatif actif et passif – 3ème déclinaison – parfait actif et passif de l'indicatif – formation de l'infinitif et proposition infinitive – principales valeurs de l'accusatif – impératif présent – adjectifs de la 2ème classe – superlatif – principaux emplois du génitif - pronom-adjectif anaphorique is, ea, id – pronoms personnels – pronoms adjectifs anaphoriques – le réfléchi dans l'infinitive (éléments de style indirect)

Manuel de référence

COURTIL Jean-Christophe, COURTRAY Régis, FRANÇOIS Paul, GITTON-RIPOLL Valérie, KLINGER-DOLLE Anne-Hé, *Apprendre le latin. Manuel de grammaire et de littérature. Grands débutants*, Paris, Ellipses, 2018.

LITTÉRATURE ET CIVILISATION

La période augustéenne : genres littéraires et auteurs, notamment Tite-Live, Horace, Virgile, les poètes élégiaques. Le cours abordera une période décisive de notre civilisation européenne, à travers des œuvres dont l'influence au cours des siècles a été immense.

NB : Le cours de littérature/civilisation est identique dans les deux groupes.

Évaluation du cours (pour les étudiants inscrits en contrôle continu)

Le cours est évalué en contrôle continu : les modalités de l'évaluation seront précisées par les enseignants au début du semestre.

Évaluation du cours (pour les quelques étudiants relevant du contrôle terminal)

Le cours est évalué par un examen terminal : écrit de 4h

Semestre 2
UE découverte (enseignement au choix)
(Obligatoire pour les étudiants choisissant une orientation LC)
L'aventure grecque : langue et civilisation de la Grèce ancienne 2
(débutant ou confirmé) (36h) – HPULE28
Groupe sans pré-requis, groupe avec pré-requis

Mme OLIVI (groupe confirmé HPELAG21) - Enseignant à confirmer (groupe débutant - HPELAG20)

Pré-requis : Pas de pré-requis pour le cours « débutant ». Sera aussi ouvert un groupe « confirmés ». Selon le niveau de langue grecque, l'étudiant s'inscrira dans l'un ou l'autre groupe : pour l'inscription dans les groupes, prière de contacter l'enseignante (Marie-Catherine.OLIVI@univ-cotedazur.fr) avant le début des cours.

Le cours articule LANGUE et LITTÉRATURE.

LANGUE

L'initiation accélérée au grec permet de découvrir les bases de la langue grecque par le biais de textes simples au contenu aisément compréhensible et d'acquérir une méthode de repérage des indices textuels liés aux genres ou types de textes, en vue d'une lecture autonome de textes simples en grec et de tout texte en bilingue.

Programme de langue du groupe « débutants » : voir cours HPULE18 (même programme)

Programme de langue du groupe « confirmés » :

Morphologie : les pronoms/adjectifs démonstratifs, la troisième déclinaison, les pronoms/adjectifs interrogatifs et indéfinis

Conjugaison : présent et imparfait moyens/passifs, le participe présent actif et moyen/passif

Syntaxe : les emplois du participe

LITTÉRATURE

Les textes mycéniens : approche de l'épigraphie

La littérature archaïque : l'épopée (Homère, Hésiode) et la poésie lyrique (Pindare, Sapho)

Le théâtre dans la littérature classique (Eschyle, Sophocle, Euripide, Aristophane, Ménandre)

NB : Le cours de littérature/civilisation est identique dans les deux groupes.

Bibliographie

BERTRAND, Joëlle, *Vive le Grec ! Manuel pour débutants en grec ancien – Fascicule 1*, Paris, Ellipses, 2012.

SAÏD, Suzanne – TREDE, Monique – LE BOULLUEC, Alain, *Histoire de la littérature grecque*, Paris, P.U.F., 1997.

Évaluation du cours (pour les étudiants inscrits en contrôle continu)

Le cours est évalué en contrôle continu : les modalités de l'évaluation seront précisées par les enseignants au début du semestre.

Évaluation du cours (pour les quelques étudiants relevant du contrôle terminal)

Le cours est évalué par un examen terminal : écrit de 4h.